

# Commission de l'Union Africaine: Charte africaine de la jeunesse

La Charte africaine de la jeunesse non seulement offre aux gouvernements, à la jeunesse, à la société civile et aux partenaires un cadre continental qui précise les droits, les devoirs et les libertés de la jeunesse mais facilite également l'élaboration de programmes et plans stratégiques nationaux pour l'autonomisation des jeunes.

La charte est disponible ici :  
[http://esaro.unfpa.org/sites/esaro/files/pub-pdf/CHARTER\\_French.pdf](http://esaro.unfpa.org/sites/esaro/files/pub-pdf/CHARTER_French.pdf)